



CERTIFICATION DE SERVICE  
DE TÉLÉSURVEILLANCE

CERTIFICAT

N° 120.07.31

Type : P3

délivré à la société

*GENERALE DE PROTECTION*

*13127 VITROLLES – Tél. 04.42.79.18.88*

Siret N° 421 489 097 00012

Liste des caractéristiques essentielles couvertes par la certification de service (Référentiel I 31 – Novembre 2008)

- la prestation de télésurveillance est formalisée dans un document clair et complet
- la mise à disposition en continu des moyens de surveillance
- la protection et la confidentialité des informations
- le traitement des messages ou alarmes
- le personnel de la station est un personnel formé et compétent
- l'organisation mise en place a pour objectif la satisfaction client

SAINT MARCEL, le 11 janvier 2010

**CNPP ASSOCIATION**

Route de la Chapelle Réanville

FM Amaury LEQUETTE

Directeur CNPP Cert.

F - 27950 SAINT-MARCEL

Ce certificat est valable jusqu'au **31 décembre 2011**

Il annule et remplace tout certificat antérieur. Sa validité peut être vérifiée sur [www.cnpp.com](http://www.cnpp.com)



**CNPP - Département Certification - CNPP Cert.**

Route de La Chapelle Réanville - CD 64 - BP 2265 - F 27950 SAINT MARCEL - Téléphone 33 (0)2 32 53 63 63 - Télécopie 33 (0)2 32 53 64 46 - [www.cnpp.com](http://www.cnpp.com)

**CNPP, expert en prévention et en maîtrise des risques**

Organisme certificateur reconnu par la profession de l'assurance



Accréditation  
N° 5-0021